Séance du Conseil Municipal du 18/02/2010

N° 026

Direction Générale des Services

Direction de la Communication

REF: DC2010001

Signataire: YP

OBJET :Marché relatif aux travaux d'impression et de façonnage des différents produits de la communication institutionnelle année 2010. Approbation du projet de marché

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles 26 et 28 du Code des marchés publics,

Vu l'article 4 du guide de procédure adaptée approuvé par le conseil municipal le 30 avril 2009,

Vu le budget communal,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union du Nouvel Aubervilliers" s'étant abstenus

DELIBERE

APPROUVE la procédure adaptée en vue de la passation du marché relatif aux travaux d'impression et de façonnage de différents produits de la communication institutionnelle, de type à bons de commande passé pour l'année 2010 et comportant les seuils suivants :

seuil minimum : 90 000 € TTC seuil maximum : 180 000 € TTC

le Maire

Jacques SALVATOR